

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 51 (1954)
Heft: 2

Rubrik: La vie de nos sections

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

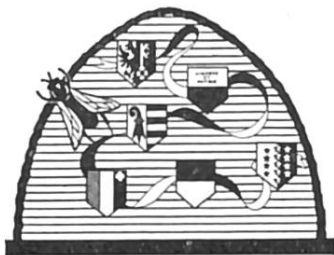
et grâce aux enseignements que j'ai trouvés dans des exposés comme celui de M. Fig, j'ai entrepris des essais pour tenter de trouver une technique possible d'accouplement forcé à la main. Il me semble en effet que, si cette opération était faisable dans des conditions approchant d'assez près la réalité elle pourrait se révéler un excellent moyen d'investigation.

J'ai réussi quelques petites opérations encourageantes dans cette voie mais je ne veux rien avancer avant de pouvoir fournir des preuves irréfutables, d'exactitude de mes déductions, dans un domaine aussi délicat. Si les circonstances me le permettent, j'envisage de continuer ces essais au cours de la saison prochaine. Je ne sais évidemment pas si j'aboutirai à quelque résultat utile mais la raison n'est certainement pas suffisante pour renoncer à chercher ; ne dit-on pas qu'il est plus méritoire de ne pas réussir que de ne rien tenter.

Il est sans doute bien prétentieux de croire pouvoir, avec des moyens de fortune forcément un peu empirique, contribuer sérieusement à diminuer notre ignorance touchant ce mystérieux acte de la fécondation mais, bien tentant, tout de même, de l'espérer.

Faute de mieux à vous communiquer, je termine en vous priant d'agréer, Monsieur, mes bien sincères salutations.

Marcel GIRARDIN.



LA VIE DE NOS SECTIONS

Compte rendu

L'assemblée de la Société Jura-Nord

Belle et reconfortante assemblée que celle de dimanche 20 décembre, tenue à Delémont, à l'Hôtel Terminus. En effet, c'est devant plus de 100 personnes que M. L. Gassmann, instituteur à Courrendlin, a ouvert les débats en souhaitant la bienvenue aux apiculteurs qui ont répondu à la convocation du comité. Après avoir brosse un tableau de ce que fut l'année apicole, qui laissera un souvenir peu mielleux ; le président donna la parole à M. F. Laederach, inspecteur des ruchers. Ce dernier donna connaissance de son rapport d'activité et de l'état sanitaire des abeilles de son giron. La situation sanitaire ne s'améliore pas énormément, malgré la lutte entreprise pour assainir les colonies malades. Les loques, l'acariose et le noséma font subir des pertes sensibles dans maints ruchers.

Mais les chimistes, qui travaillent sans relâche à la recherche de remèdes pour lutter contre ces maladies, semblent avoir fait

des miracles puisqu'aujourd'hui la loque européenne est vaincue par la terramycine et que les parasites des abeilles adultes, l'acariose, sont détruits inexorablement par les mèches fumigènes « Folbex », traitement qui s'applique durant la belle saison sans préjudice ni pour les abeilles elles-mêmes, ni pour le couvain. La prochaine assemblée du printemps sera appelée à prendre la décision de l'application générale de ce traitement dans tous les ruchers. Déjà, l'inspecteur est chargé de réunir au courant de cet hiver tous les surveillants locaux pour un cours d'instruction.

M. R. Membrez, de Develier, développa le sujet : « Travaux d'hiver et première visite du printemps ». Il s'est acquitté de sa mission avec enthousiasme pour rompre une lance, au terme de son exposé, en faveur de la station de fécondation sise au « Fer-à-Cheval » sur la route des Rangiers, dont il est le surveillant compétent et dévoué.

Et pour le dessert, comme l'a relevé très spirituellement M. Gassmann, le président donna la parole à M. Molleyres, apiculteur-éleveur, aux Viviers, près de Delémont, qui traita de belle façon le sujet qui lui était imposé : Le moyen d'améliorer ses colonies : l'élevage et la sélection. C'est avec enchantement que l'assemblée écouta son exposé, car M. Molleyres ne fut pas avare de ses paroles et pour dévoiler ses expériences. D'ores et déjà, il est annoncé que l'année prochaine, un cours d'élevage de reines sera donné dans son rucher et sous sa haute compétence.

Après quelques menus renseignements donnés par le président, M. Gassmann leva cette belle assemblée, non sans avoir souhaité aux participants d'heureuses fêtes de fin d'année.

L.

Nécrologie

† Constant Beuchat

Encore un ami qui trop tôt nous quitte !

La section Jura-Nord vient de perdre un de ses membres les plus fidèles, M. Constant Beuchat, ouvrier retraité de l'usine Condor, à Courfaivre, décédé le 4 janvier 1954 à l'hôpital de Delémont, emporté après quelques semaines de maladie, par un mal qui ne pardonne pas.

Le 16 décembre son épouse nous écrivait d'excuser son mari empêché d'assister à notre assemblée d'hiver, le 20 décembre, elle nous demandait d'avoir pour lui une pensée affectueuse.

En communiquant cette lettre à l'assemblée, nous avons formé des vœux pour le rétablissement de notre cher collègue. Ce fut hélas ! bien en vain car son heure avait sonné.

Constant Beuchat s'en est allé à l'âge de 77 ans, après une vie de travail et de devoir. Ce fut un père de famille exemplaire et un ami serviable autant que sincère.

L'apiculture avait pris chez lui une grande place, il lui consacrait la majeure partie de ses loisirs. Apiculteur soigneux, il sut ne jamais vieillir dans ses méthodes de travail et son enthousiasme aidant, il s'adapta sans peine aux trans-

formations apportées par les temps modernes. M. C. Beuchat fut pendant plusieurs années surveillant de ruchers et membre du comité de notre section. Il a rempli ces deux charges avec dévouement et conscience. Membre fidèle, il avait à cœur d'assister à toutes nos assemblées et à soutenir sa section. Aussi la Jura-Nord perd en lui un précieux soutien et nous, un ami d'une rare fidélité. Tous ceux qui eurent le privilège de connaître cet homme de bien lui garderont un vivant souvenir.

Les membres de la Section Jura-Nord assurent la famille en deuil de leur sympathie émue.

Société d'apiculture des Franches-Montagnes



† Emile Willemin

Le jeudi 10 décembre 1953, une foule d'amis et connaissances s'étaient joints à la famille en deuil pour accompagner à sa dernière demeure notre collègue Emile Willemin que Dieu a rappelé à Lui dans sa 62^e année.

Emile Willemin naquit aux Bois, où il fit ses classes, il fréquenta ensuite le collège du Russey, en Franche-Comté.

Au retour, il travailla, avec ses parents, puis reprit le commerce à son compte auquel il donna un essort remarquable.

Père modèle, il a élevé une belle famille comptant encore 8 enfants, les deux plus jeunes âgés de 9 et 10 ans.

Homme de devoir et grand travailleur, tout en vouant aux siens une tendre affection, il s'occupa de la chose publique. Emile Willemin fut appelé par ses concitoyens aux charges de

conseiller communal, paroissial, membre de la commission scolaire et par l'autorité compétente nommé inspecteur d'assistance.

Membre de la Société d'apiculture à partir de 1922, il soignait avec beaucoup de sollicitude un rucher de plus de 20 colonies. Apiculteur avisé, ses connaissances étaient étendues et variées. Esprit curieux et ouvert, toutes les nouveautés l'intéressaient. Il les discutait sérieusement, mais avec le sourire que chacun lui connaissait.

Attaché à sa foi et à la terre franc-montagnarde, notre ami apiculteur fut un vrai de chez nous. Chacun conservera de ce cher ami Emile un fidèle souvenir.

Il consacra à la société de chant paroissiale un dévouement inlassable ; il fut même président de longues années. Et son talent musical lui permit d'en assumer la direction depuis 1942.

Nous prions son épouse, bonne maman et tous les siens de croire à notre sincère et vive sympathie.

J.

Société d'apiculture Grandson et Pied du Jura

† Jules Debétaz

En novembre 1953, à Champagne, un long cortège de parents, d'amis de contemporains, d'apiculteurs rendaient les ultimes honneurs à notre collègue Jules Debétaz, enlevé prématurément à l'affection de tous.

Elève apiculteur de feu Alfred Giroud, Jules Debétaz par son travail, par son esprit d'initiative dirigeait avec compétence un apier de plus de 100 colonies.

Membre honoraire de la Société de chant « La Concordia » de Champagne, président du Syndicat de remaniement viticole, Debétaz jouissait de l'estime de ses concitoyens.

Notre collègue, accompagné de sa fille, était à la vigne, occupé à des travaux d'arrière-saison, lorsque l'insidieuse faucheuse l'a terrassé, en pleine activité.

Sur la tombe, M. le pasteur Ledermann a rappelé les éminentes qualités du défunt, tandis que la Société de chant « La Concorde » rendait un ultime au revoir à leur membre honoraire par le chant « Les Adieux » de Doret.

A sa famille endeuillée, si prématurément privée de son chef, la Société d'apiculture de Grandson et Pied du Jura présente l'expression de sa sympathie chrétienne et émue.

Numa Clément de Coppet.

Communiqués

Fédération Vaudoise des Sociétés d'Apiculture

Assemblée ordinaire des délégués, *samedi le 13 février 1954*, à 14 h. 15 au restaurant *Café Vaudois, Riponne, entrée par le Valentin, Lausanne.*

Ordre du jour :

1. Contrôle des délégués.
2. Lecture du procès-verbal de la dernière assemblée.
3. Rapports : a) du président,
b) du caissier,
c) des vérificateurs des comptes.
4. Désignation des sections vérificatrices pour 1954.
5. Budget pour 1954 et fixation de la cotisation annuelle et de la prime d'assurance loque et acariose.
6. Rapport par la section de Cossonay sur l'assemblée générale 1953.
7. Renouvellement du mandat de M. Valet, comme membre du comité central.
8. Election du président, le mandat de M. A. Gonet venant à échéance.
9. Propositions des sections et individuelles.
10. Etat sanitaire dans le canton, par M. A. Valet, inspecteur cantonal.
11. Divers.
12. Conférence : « Le Problème de la Coopérative Romande des Miels », par M. P. Meunier, président central.

Les sections qui auraient des vœux ou des propositions à présenter à l'assemblée, sont instamment priées d'en communiquer le texte à l'avance au comité.

Les sections vérificatrices, Nyon et Moudon, sont invitées à envoyer, *sans faute*, un de leurs membres à la séance de vérification des comptes, fixée le même jour, à midi, au *Restaurant Vaudois*.

Les sections sont rendues tout particulièrement attentives que la séance a lieu non pas à la Cloche, mais au *Restaurant Vaudois*, place de la Riponne.

Le président : Le secrétaire :

A. Gonet

J. Thurler

Société d'Apiculture d'Ajoie et Clos du Doubs

Notre section, désireuse de réorganiser la surveillance des ruchers, donnera un cours à cet effet. Tous les surveillants devront suivre ce cours, et dans les localités où les hommes de confiance ne fonctionnent plus, pour causes diverses, les apiculteurs devront se réunir pour désigner un ou deux participants.

Pour débiter, nous aurons le plaisir de recevoir M. Gubler, du Liebefeld, qui donnera une conférence avec projections, le samedi 27 février prochain à 14 heures au Jura-Simplon à Porrentruy.

Les surveillants et les apiculteurs désignés, sont priés de s'annoncer à M. Goffinet, président à Buix, jusqu'au 20 février prochain.

D'autre part, le comité rappelle aux membres qui, à ce jour ne se sont pas acquittés de la cotisation pour 1954, qu'ils peuvent encore le faire sans frais, en versant la somme de Fr. 10.— à notre compte de chèques IVa 2262. Inutile de rappeler les principaux avantages qu'offre notre société. Abonnement au *Journal Suisse d'Apiculture*, service gratuit de la bibliothèque S.A.R. Assurance vols et déprédations, assurance responsabilité civile jusqu'à 150 000 francs, assure et lutte contre les maladies des abeilles, contrôle, et fixe les prix du miel.

Chers collègues apiculteurs, nous pensons encore pouvoir vous compter parmi nos membres, et que ce n'est qu'un fâcheux concours de circonstances qui a fait que votre cotisation est restée impayée.

Le Comité.

Section de Morges

Le Comité avise ses membres que l'assemblée statutaire aura lieu le samedi 20 février à 20 h., à Morges.

La convocation précisera le lieu où elle se tiendra et l'ordre du jour.

Le Comité.

Montagnes neuchâteloises

L'assemblée annuelle et statutaire a eu lieu au début du mois de novembre dernier, sous la présidence de M. H. Pfenninger de La Chaux-de-Fonds, au Crêt du Locle.

Après trois années écoulées, c'est Le Locle qui reprend la direction de la section. M. Pfenninger remercié, c'est M. Georges Matthey, buraliste postal au Locle qui prend la *présidence*. C'est une figure connue, aimée des apiculteurs qui réapparaît ; nous lui adressons nos vives félicitations.

Le Comité est complété comme suit : *Vice-président* : Berger Raoul, Mi-Côte 9, Le Locle. Tél. 3 23 97. (Caissier Noséma) ; *Secrétaire* : Ducommun Georges-Emile, Le Locle. Pour les convocations : Paul Leuba, Banque 9, Le Locle ; *Caissier-bibliothécaire* : Grandjean Aimé, La Chaux-de-Fonds ; *Secrétaire-verbaux* : Racine Louis, Progrès 117, La Chaux-de-Fonds ; *Adjoint* : Baillole Théodore, Numa-Droz 173, La Chaux-de-Fonds.

Avis aux membres : Toutes les correspondances et propositions sont à adresser au président. Pour le contrôle du miel en 1954, les inscriptions seront prises en considération jusqu'au 30 mai.

Pour les commandes de boîtes à miel, ne pas attendre au dernier moment.

Pour le comité : Le secrétaire : *Leuba Paul.*

Convocations

Association romande des apiculteurs-éleveurs

Assemblée générale annuelle le samedi 20 février 1954, à 14 h., au Café-Restaurant Vaudois, Riponne-Valentin, Lausanne.

Invitation aux membres de la Société Romande d'Apiculture qui seraient désireux de faire partie de notre association. (Membres passifs Fr. 5.— par année.) Donnant droit de prendre part à toutes les assemblées et cours d'élevage organisés par l'association.

C. Ruckstuhl.

Section des Alpes

Convocation. La séance d'hiver aura lieu à Aigle, le dimanche 14 février 1954, à 14 h., à l'Hôtel du Nord, salle du 1er étage.

Ordre du jour : 1. Admissions de membres. 2. Lecture du procès-verbal. 3. Rapport d'activité du comité en 1953. 4. Le travail des groupes durant la prochaine campagne. 5. Communications éventuelles du président. 6 Propositions individuelles.

Puis notre distingué membre M. Jean-Claude Bosset, chimiste-bactériologue, fera une conférence sur « *Les récentes acquisitions de la science apicole* ». Au terme de son exposé, le conférencier répondra (il en a manifesté spontanément le désir) à toute demande de renseignements dans le cadre de son sujet. Prière donc de songer, à l'avance, à animer ce forum par vos questions.

Enfin, ce sera le tirage de la traditionnelle petite tombola. Comme à l'accoutumée, il est fait appel aux membres pour augmenter le pavillon des lots. Quels qu'ils soient, ils seront les bienvenus. Les remettre à M. Cherix, vice-président, au local et avant la séance, et nos remerciements d'avance aux aimables et généreux donateurs.

Signaler au président, et assez tôt, les « apports sur le bureau » s'il y en a. Une journée à mettre à part, et surtout à ne point manquer.

Du 21 janvier 1954.

Pour le comité : *A. Porchet*, secrétaire.

Section du Gros-de-Vaud

Convocation

L'assemblée ordinaire d'hiver aura lieu le dimanche 7 février 1954 à 13 h. 30 en son local habituel Hôtel de Ville, Echallens.

Ordre du jour : Admission ; procès-verbal ; compte 1953 ; rapport du président ; sucre de printemps ; activité 1954 ; renouvellement du Comité ; discussion sur la coopérative romande des miels ; propositions individuelles.

Ensuite il sera présenté le film en couleurs de la maison Geigy à Bâle, film d'une évidente actualité et fort apprécié.

Chers sociétaires, vu l'importance de cette séance votre Comité compte sur une forte participation. Les dames seront les bienvenues.

Le secrétaire.

Section du Pied-du-Chasseral

Les membres de notre société sont cordialement invités à assister à l'assemblée générale de la section qui aura lieu à Gléresse, au Restaurant Lariau, le dimanche 28 février 1954 à 2 heures de l'après-midi.

Tractanda

1. Procès-verbal ;
2. Rapport du président ;
3. Rapport du caissier : passation des comptes de 1953 ;
4. Rapport de l'Inspecteur, M. Gilbert Giaucque ;
5. Renouvellement du Comité ;
6. Admission de nouveaux membres ;
7. Divers ;
8. Exposé sur la Coopérative romande des Miels par M. L. Gassmann, inst., président de la section Jura-Nord et délégué à la Romande. — Discussion et vote sur les Statuts de la dite Coopérative.

Le président : *A. Aufranc*, past., Péry.

Société genevoise d'apiculture

Réunion amicale mensuelle, lundi 8 février 1954, à 20 h. 30 précises, au local, Rue de Cornavin 4.

Sujet : « L'essaimage en Normandie » par notre collègue M. le pasteur M. Buscarlet.

Société d'apiculture de Lausanne

La prochaine réunion amicale est fixée au samedi 20 février 1954, à 20 h. 30, au local habituel, rue Pichard 20.

Ordre du jour : Echange de vues sur les questions 5 à 9. (Voir numéro de novembre 1953 du journal.)

Le Comité.

A DISPOSITION DES SECTIONS ET DE LEURS MEMBRES

Insigne de la Romande	la pièce	Fr. 1.70
Diplôme d'honneur	>	1.50
Carte correspondance couleur	la douz.	> 1.50
Cahier de comptabilité	la pièce	> 2.50
Emboitage pour reliure du journal (jusqu'à épuisement du stock)	>	> 1.—
Table des matières du Bulletin		> 1.—
Collection du Journal suisse d'apiculture	l'année	> 5.—
Panonceau réclame	la pièce	> 1.—
Brochures sur « LE MIEL »	la douz.	> 1.50
	le cent	> 12.—

Pour éviter les frais d'un remboursement, passez vos commandes en versant le montant correspondant au compte de chèques postaux II 1480, Société romande d'apiculture, Lausanne, et en indiquant au verso du coupon le détail de la commande.

CANDI MELLIFÈRE BAILLOD

Un produit de qualité, souvent imité, jamais égalé: Apiculteurs, le moment est venu de compléter les provisions de vos colonies avec quelques plaques ou blocs de candi. Une ruche stimulée à temps, une ruche prête pour la récolte.

Prix par kg. fr. 2.80. Blocs ronds 8-9-3 cm.; plaques 28-10-2 cm.; ou en cadres portecandi D.B. 3 1/2 kg.; Suisse 2 1/2 kg. environ. Suppl. fr. 1.- pour cadre. Très pratique en toute saison. Envoi contre remboursement. Franco de port, gare destinataire, à partir de 20 kg.

Th. Baillod, apiculteur, 173, Numa-Droz, La Chaux-de-Fonds. Tél. (039) 2 20 43.

Dépositaires: Etablissements J.P. Cuénod, Orbe - Max Schmidt, fers et métaux, 22, Place St-Laurent, Lausanne.

Provisions insuffisantes pour l'hivernage... Couvain faible au printemps !

En maints endroits les abeilles ont pu voler jusqu'en décembre, aussi la consommation a-t-elle été forte cet hiver. Il serait prudent de la compléter avec des **plaques BIENFRUTTA**

Prix des plaques BIENFRUTTA : le kg. fr. 3.20 ; fr. 3.- à partir de 100 kg.
Références : Des apiculteurs expérimentés utilisent nos plaques de nourrissage avec succès depuis 1924.

H. HOTZ'S ERBEN, DIETIKON, Zurich

Tél. (051) 91 91 14

Dépositaire : FRANCILLON, St-François, Lausanne

Envoyez-moi kg. de BIENFRUTTA (envoyez-moi la copie des références) si, pas désirée, à tracer svp.

Nom : Prénom :

Rue : Lieu :

(Adresse à écrire lisiblement pour éviter toute erreur)

Les arbres et arbustes
DES PÉPINIÈRES
W. MARLÉTAZ
À BEX (VAUD)
Sont de qualité



DEMANDEZ LE CATALOGUE GÉNÉRAL



Rucher ambulant
démontable en pin de montagne. Sans concurrence en qualité et prix.

R. Aeberhard
FABRIQUE DE RUCHERS
Riggisberg (BE)

Tél. (031) 67 45 76

A VENDRE pour cause de décès, une trentaine de ruches sises à **Niouc** (Val d'Anniviers) 1000 m. A prendre en bloc ou séparément. Mme Vve Candide Antille, Sierre, Valais.

ON CHERCHE 'A ACHETER
[environ 500 kg. de

Miel du pays

de 1re qualité, de la récolte 1953.
Faire offres sous chiffre **P. 1205 N**
à Publicitas, Neuchâtel.